

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 MAI 2021 A 19H
AU 910 ROUTE DE CHATEAU GAILLARD, PANISSAGE
38730 VAL-DE-VIRIEU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Conseillers municipaux présents :

Mesdames et Messieurs Michel MOREL, Daniel RABATEL, Sandra BARRAS, Gilles BREDAS, Florence BARBIER, Pascal GREAUME, Axelle VOYE, Gilles BOURDIER, Marie-Hélène AGNIEL, Anne ANDREVON, Daniel BOUTIN, Florence CAZAUD, Cédric FERRAND, Françoise GAUTHIER, Julien GENTIL, Pascal VIGNANE, Nasim BOUZIT, Jean-Luc EMAURE, Claude FEILLEL.

Pouvoirs : Mme Julie GUTTIN (qui a donné procuration à M. Michel MOREL) ; M. Sébastien ESMIOL (qui a donné procuration à M. Daniel RABATEL).

Absente : Mme Sophie LERENO BORGES.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 Mai 2021.

Madame Florence BARBIER a été nommée secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des deux dernières réunions du conseil municipal :

Les procès-verbaux de séance du conseil municipal des 6 et 21 avril 2021 sont approuvés sauf par Mme Françoise GAUTHIER qui s'abstient.

I. CONSEIL MUNICIPAL :

Madame Lionnelle FAURE a adressé un courrier le 27 avril 2021 à Monsieur le Maire notifiant sa démission du Conseil Municipal de Val-de-Virieu. Monsieur Nasim BOUZIT intègre le Conseil Municipal.

Madame Mélanie TEILLON, Conseillère numérique au 1^{er} juin 2021 au sein de la commune de Val-de-Virieu s'est présentée aux élus. Elle suivra une formation en alternance, à partir du 15 juin. Un article sera diffusé dans le p'tit journal.

M. Gilles BOURDIER se rapprochera de l'équipe enseignante pour faire appel à ses services à partir de septembre 2021.

DELIBERATION N°2021 33 : DESIGNATION DES MEMBRES DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Il est procédé à un vote à main levée pour désigner les membres des diverses commissions municipales.

| | |
|--|--|
| <p><u>Commission des Finances</u></p> <p><u>MOREL Michel</u> BREDA Gilles BARBIER Florence GAUTHIER Françoise RABATEL Daniel FERRAND Cédric EMAURE Jean-Luc CAZAUD Florence</p> | <p><u>Commission Animations et Associations</u></p> <p><u>LERENO BORGES Sophie</u> GREAUME Pascal BARBIER Florence GENTIL Julien ESMIOL Sébastien BOUZIT Nasim</p> <p><u>Extra-municipale :</u> VANOLI Elisabeth</p> |
| <p><u>Commission Travaux-Bâtiments</u></p> <p><u>BREDA Gilles</u> ESMIOL Sébastien AGNIEL Marie-Hélène VOYE Axelle VIGNANE Pascal GREAUME Pascal BOUTIN Daniel GAUTHIER Françoise BOUZIT Nasim</p> | <p><u>Commission Appels d’Offres</u></p> <p><u>Titulaires :</u> VOYE Axelle RABATEL Daniel BREDA Gilles</p> <p><u>Suppléants :</u> GUTTIN Julie AGNIEL Marie-Hélène VIGNANE Pascal</p> |
| <p><u>Commission Urbanisme</u></p> <p><u>VOYE Axelle</u> BARBIER Florence VIGNANE Pascal RABATEL Daniel LERENO BORGES Sophie BREDA Gilles</p> | <p><u>Commission Communication</u></p> <p><u>GREAUME Pascal</u> ESMIOL Sébastien AGNIEL Marie-Hélène GAUTHIER Françoise</p> <p><u>Extra-municipale :</u> VANOLI Elisabeth</p> |
| <p><u>Commission Education jeunesse</u></p> <p><u>BOURDIER Gilles</u> GUTTIN Julie GENTIL Julien VOYE Axelle AGNIEL Marie-Hélène FEILLEL Claude</p> | <p><u>Commission Environnement, Aménagement et Fleurissement</u></p> <p><u>BARBIER Florence</u> FERRAND Cédric ANDREVON Anne VIGNANE Pascal GREAUME Pascal FEILLEL Claude BOUTIN Daniel</p> |

| | |
|---|---|
| <p><u>Commission Voirie</u></p> <p><u>RABATEL Daniel</u> ESMIOL Sébastien GENTIL Julien GAUTHIER Françoise ANDREVON Anne VIGNANE Pascal GUTTIN Julie BOUTIN Daniel</p> | <p><u>Commission Culture et Patrimoine</u></p> <p><u>MOREL Michel</u> GAUTHIER Françoise FERRAND Cédric CAZAUD Florence ANDREVON Anne LERENO BORGES Sophie</p> <p><u>Extra-municipaux</u> : GUINET Gisèle TARTAIX Marie-Claude PINAUD Chantal MARIAUX Claire GUETAZ Martine ou GASNIER Noëlle</p> |
| <p><u>Commission Cohésion Sociale</u></p> <p><u>BARRAS Sandra</u> GREAUME Pascal CAZAUD Florence BOURDIER Gilles RABATEL Daniel FEILLEL Claude</p> <p><u>Représentants de droit désignés par le Maire</u></p> <p>BREDA Brigitte JOURNET Anne MALLEN Odile DURAND Sylvie TARTAIX Marie-Claude TRAFFEY Dominique</p> <p><u>Extra-municipal</u> : GUTTIN Dominique</p> | <p><u>Budget Participatif</u></p> <p><u>MOREL Michel</u> BOURDIER Gilles VIGNANE Pascal BARBIER Florence VOYE Axelle BREDA Gilles GREAUME Pascal CAZAUD Florence</p> |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité.
-DESIGNE les membres des diverses commissions municipales.

Cette délibération abroge la délibération n°2021_25 du 6 avril 2021.

=====

DELIBERATION N°2021 34 : DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS :

| | Délégués Val-de-Virieu |
|---|---|
| SIVU de l'Ecole Intercommunale de la Vallée | <p>Titulaires : MOREL Michel GUTTIN Julie BOURDIER Gilles AGNIEL Marie-Hélène VOYE Axelle GENTIL Julien</p> <p>Suppléants : LERENO BORGES Sophie BARBIER Florence ESMIOL Sébastien FERRAND Cédric</p> |
| Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) | <p>Représentant : VIGNANE Pascal</p> |
| Territoire d'Energie Isère (TE38) | <p>Titulaire : GREAUME Pascal Suppléant : ESMIOL Sébastien</p> |
| Maison de retraite les tournelles (le Maire est Président du Conseil d'administration) | <p>Président : MOREL Michel</p> <p>Titulaires : BARRAS Sandra RABATEL Daniel</p> <p>Extra-municipal : JOURNET Anne</p> |
| Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) | <p>Titulaire : BARBIER Florence</p> |
| Sécurité routière | <p>Titulaire : EMAURE Jean-Luc Suppléant : RABATEL Daniel</p> |
| Défense | <p>Titulaire : BREDA Gilles Suppléante : LERENO BORGES Sophie</p> |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité.
-DESIGNE les délégués aux différents syndicats.

Cette délibération abroge la délibération n°2021_26 du 6 avril 2021.

=====

II. FINANCES :

DELIBERATION N°2021 35 : DETERMINATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES :

Le Conseil Municipal de la commune de VAL-DE-VIRIEU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2123-20 à L 2123-24-1,
Considérant que le code susvisé fixe des taux maximums et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués ;

Tableau des indemnités allouées en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale pour une population entre 1 000 et 3 499 habitants

Tableau indiquant l'enveloppe maximale autorisée par la commune.

1 Maire et 5 adjoints

| | INDICE BRUT TERMINAL DE L'ECHELLE INDICIAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE |
|---------------|---|
| MAIRE | 51.60 % |
| ADJOINT 1 | 19.80 % |
| ADJOINT 2 | 19.80 % |
| ADJOINT 3 | 19.80 % |
| ADJOINT 4 | 19.80 % |
| ADJOINT 5 | 19.80 % |
| TOTAL MENSUEL | 150.60 % |

1 Maire, 5 adjoints et 3 conseillers délégués

| | INDICE BRUT TERMINAL DE L'ECHELLE INDICIAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE |
|----------------------|---|
| MAIRE | 40.60 % |
| ADJOINT 1 | 19.00 % |
| ADJOINT 2 | 13.00 % |
| ADJOINT 3 | 13.00 % |
| ADJOINT 4 | 13.00 % |
| ADJOINT 5 | 13.00 % |
| CONSEILLER DELEGUE 1 | 13.00 % |
| CONSEILLER DELEGUE 2 | 3.10 % |
| CONSEILLER DELEGUE 3 | 13.00 % |
| TOTAL MENSUEL | 140.70 % |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à la majorité :

| | | |
|-----------|------------|-----------------------------------|
| Pour : 20 | Contre : 0 | Abstention 1 : M. BOURDIER Gilles |
|-----------|------------|-----------------------------------|

Article 1 : FIXE le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint, de conseiller municipal délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique Territoriale :

-Maire : **40.60 %**

-1^{er} adjoint : **19.00 %**

-2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} adjoints : **13.00 %**

-Conseillers municipaux délégués 1 et 3 : **13.00 %**

-Conseiller municipal délégué 2 : **3.10 %**

Article 2 : PRECISE que le conseiller municipal délégué 2 est Monsieur BOURDIER Gilles, que son indemnité a été diminuée de 9.90 % suite à son indemnisation du même pourcentage à la Présidence du SIVU des Ecoles.

Article 3 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6531 du Budget Primitif.

Cette délibération abroge la délibération n°2020_46 du 7 septembre 2020.

=====

III. URBANISME : Mme Axelle VOYE

3 Déclarations d'Intention d'Aliéner :

*Parcelle bâtie : Section AB 285p d'une superficie de 419 m² située 63 Rue Carnot 38730 Val-de-Virieu appartenant à M. Mme DECHENAUX Gilbert au profit de M. Mme BOITON Sébastien de Chélieu. DIA déposée par Me Philippe WüTHRICH, Notaire à Rives sur Fure.

*Parcelles bâties : Section E 451, 452 et 453 d'une superficie de 1 861 m² situées 117 Chemin de Préval 38730 Val-de-Virieu appartenant à M. LEBRETON Stéphane au profit de M. Mme MERCIER Philippe de Val-de-Virieu. DIA déposée par Me Emmanuel PERROT, Notaire à La Tronche.

*Parcelles bâties : Section A 598, 835 et 1197 d'une superficie de 2 075 m² situées 662 Rue de la Gare – Panissage 38730 Val-de-Virieu appartenant à Mme COMTE Juliette au profit de M. FONTAINE Olivier de Grenoble. DIA déposée par Me Caroline MARTIN, Notaire à Val-de-Virieu.

La commune de Val-de-Virieu ne souhaite pas préempter pour ces DIA.

10 Déclarations Préalables :

*Dossier déposé le 13 Avril 2021 par M. COCHARD Mathieu 1382 Route de Château Gaillard – Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant la création d'une porte-fenêtre de 1m x 2.15m en menuiserie alu (RAL 7306 : gris). Parcelle 293 A288, zones N et Nh au PLU.

*Dossier déposé le 14 Avril 2021 par M. BOITON Sébastien sur un terrain sis 63 Rue Carnot 38730 Val-de-Virieu concernant des changements de destination : suppression de 46 m² de surface artisanale et commerciale ; suppression de 48.29 m² de surface habitable et création de 94.29 m² de surface de bureaux. Parcelle AB 285p, zone Ua au PLU.

*Dossier déposé le 3 Mai 2021 par M. DECHENAUX Gilbert 40 Rue du Champ de Mars 38730 Val-de-Virieu concernant la construction d'un abri de jardin de 19 m² ouvert sur une face. Parcelle AB 285p, zone Ua au PLU.

*Dossier déposé le 4 Mai 2021 par M. BIDAUD Maxime – SCI MC 141 Rue du Vallon de Lamartine 38730 Val-de-Virieu concernant le remplacement d'une porte de garage existante par une porte sectionnelle motorisée de couleur gris foncé (identique au bardage attenant du commerce). Parcelle AB 225, zone Ua au PLU, périmètre du Château.

*Dossier déposé le 7 Mai 2021 par M. MICHON Thierry sur un terrain sis 906 Rue de la Gare – Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant le changement de tuiles sur deux pans de toit (Delta 10 rouge nuancé). Parcelle 293 A 485, zone UB au PLU.

*Dossier déposé le 12 Mai 2021 par M. GIGLIOTTI Philippe 173 Rue Carnot 38730 Val-de-Virieu concernant une clôture opaque en moellons avec portail (h : 1.80 m x L : 3.50 m) et portillon (h : 1.80 m x l : 1 m) + abri de jardin d'une superficie de 4.80 m, hauteur maximale 2.50 m. Parcelle AB 536, zone Ua au PLU.

*Dossier déposé le 14 Mai 2021 par Mme VITTOZ Corinne 190 Chemin de Perrière 38730 Val-de-Virieu concernant le ravalement des façades : gris clair sur la partie haute ; gris foncé sur la partie basse ; blanc cassé pour toutes les dépassées de toiture, fenêtres et gris foncé aux volets. Parcelle AD 167, zone Ui au PLU.

*Dossier déposé le 14 Mai 2021 par la SARL CALLOUD représentée par M. CALLOUD Ludovic 76 Rue du Vallon de Lamartine 38730 Val-de-Virieu concernant l'installation d'un chapiteau de 30 m² (5m x 6m), pour une durée d'un an. Parcelle AB 415, zone Ub au PLU.

*Dossier déposé le 17 Mai 2021 par M. et Mme CHIURA Olivier 391 Rue du Stade 38730 Val-de-Virieu concernant la transformation d'une maison d'habitation en trois logements distincts (1 résidence principale + 2 locations), sans modification de surface. Création d'un garage supplémentaire (16 m²) + car port pour un total de 5 places de parking. Parcelle AD 149, zone Ua au PLU.

*Dossier déposé le 17 Mai 2021 par ENERGYGO pour le compte de Mme EVARISTO Lidia 270 Rue du Grand Champ 38730 Val-de-Virieu concernant la mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé PSE d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades extérieures du bâtiment. Couleur de l'enduit RAL Cheverny PRB lisse, gratté fin. Parcelle AD 113, zone Ub au PLU.

Un avis favorable est donné pour ces DP.

PLUI : Le 6 mai 2021, le Conseil communautaire a arrêté le PLUI dans sa version d'avril 2021.

La commune a trois mois pour prendre une délibération en conseil municipal en y intégrant les demandes éventuelles.

Le 18 Mai : envoi du lien au Conseil Municipal avec accès au dossier PLUI Est complet.

Début juin : la commission urbanisme analysera le dossier. Des remarques et questions peuvent être envoyées auparavant.

Présentation du PLUI en conseil.

Une version papier sera disponible en mairie prochainement.

Enquête publique à la rentrée (septembre 2021).

Approbation en décembre en conseil communautaire pour une mise en application en janvier 2022.

IV. VOIRIE : M. Daniel RABATEL

Travaux en cours ou à réaliser :

-Panneaux livrés et en attente d'être posés :

*Hameau de Planchartier ;

*Passage piétons sur les départementales.

-Des panneaux de stationnement réservé aux assistantes maternelles sont en attente.

-Chicane Rue de Barbenière : le Conseil Départemental a donné son accord. Le Conseil Municipal approuve également ce projet. Un devis est demandé à la Société Térélec pour reculer le feu tricolore.

-Le miroir de la sortie Rue du Stade a été posé.

-Un miroir est demandé Chemin des Chevrottes.

-Les bancs ont été posés.

-Les panneaux photovoltaïques des fontaines seront déplacés pour améliorer l'esthétique.

-Monsieur Daniel BOUTIN présente la signalisation renouvelée et les mises aux normes par le département qui fournira les panneaux directionnels obligatoires et certains panneaux d'information (mairie, maison de retraite, centre de soins...).

- La société Signaux Giraud établira un devis sur la signalétique de panneaux d'information. Les panneaux indicateurs posés par les producteurs et artisans locaux ne sont pas réglementaires et doivent être enlevés.
- Les travaux d'élagage se feront fin mai, début juin.
- Un courrier a été adressé à EPAGE, anciennement le SMABB pour accompagner la commune sur le dossier de la passerelle car aucune entreprise ne veut réaliser les travaux s'il n'y a pas de diagnostic de sol pour la pose de socle. Le dossier risque de prendre du retard.
- Les travaux des ruisseaux de Meurlen et Vaugelas vont se réaliser cet été.
- TE 38 : étude de l'impact de l'éclairage public sur les chauves-souris. 1^{ère} année diagnostic, 2^{ème} année restitution du diagnostic, 3^{ème} année présentation des actions possibles : la commune a été retenue pour ce dossier.
- Alpes Tour Isère : passage de la course cycliste le jeudi 20 Mai 2021.
- Point sur la vidéo protection suite au rendez-vous du mardi 11 mai avec les gendarmes : les élus se rapprocheront de la commune de Pont de Beauvoisin. Ce projet sera revu par la suite pour prise de décision.
- L'entretien des cimetières et des jardins partagés est prévu avec le retour du beau temps.

DELIBERATION N°2021_36 : TE38 TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE – SEDI TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM AU POSTE HLM BUISSON COUCHANT :

TE38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité :

Territoire Energie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux intitulés :

**Collectivité : Commune de Val-de-Virieu
Opération n° 20-002-560
Renforcement(s) Poste HLM**

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 177 463 €

Le montant total des financements externes s'élève à : 177 463 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à 0 €

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, à xxxxxxxxxxxxxx :

1-PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Prix de revient prévisionnel : | 177 463 € |
| Financements externes : | 177 463 € |
| Participation prévisionnelle : | 0 € |
| (contribution aux investissements) | |

2-PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 0 €

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Pour un paiement en trois versements (acompte de 30 %, acompte de 50 % puis solde).

SEDI – Travaux sur réseau France Télécom :

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 43 323 €

Le montant total des financements externes s'élève à : 22 216 €

La contribution prévisionnelle aux investissements
pour cette opération s'élève à 19 999 €

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, à l'unanimité :

1-PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

| | |
|------------------------------------|----------|
| Prix de revient prévisionnel : | 43 323 € |
| Financements externes : | 22 216 € |
| Participation prévisionnelle : | 21 107 € |
| (contribution aux investissements) | |

2-PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 19 999 €

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Pour un paiement en trois versements (acompte de 30 %, acompte de 50 % puis solde).

=====

DELIBERATION N°2021 37 : ACHAT DE TERRAIN POUR CREATION TROTTOIR ROUTE DU MURINAIS :

Suite à une convention signée entre la commune historique de Panissage et les différents propriétaires des parcelles suivantes pour prise de possession anticipée :

| | |
|--|--|
| -Consorts CLARY | Parcelle n°293 B 878 d'une superficie apparente et cadastrale de 1 m ² ; |
| -M. Mme RUIZ Fabien | Parcelle n°293 B 893 - 894 d'une superficie apparente et cadastrale de 26 m ² ; |
| -Consorts GUILLAUD-SAUMUR | Parcelle n°293 B 884 - 887 d'une superficie apparente et cadastrale de 60 m ² ; |
| -Mme GENIN Valérie | Parcelle n°293 B 891 d'une superficie apparente et cadastrale de 29 m ² ; |
| -Consorts DURAND | Parcelle n°293 B 881 d'une superficie apparente et cadastrale de 36 m ² ; |
| -M. CENGIAROTTI Gilles et Mme MELINAND Yvette | Parcelle n°293 B 877 d'une superficie apparente et cadastrale de 45 m ² ; |
| -M. Mme CLEYET-MERLE Florian (Nouveau propriétaire : Mme BORDE Pascale) ; | Parcelle n°293 B 793 d'une superficie apparente et cadastrale de 47 m ² |
| -Mme GENIN Rachèle | Parcelle n°293 B 759 d'une superficie apparente et cadastrale de 53 m ² ; |
| -M. Mme RAJON Vincent | Parcelle n°293 B 757 - 764 d'une superficie apparente et cadastrale de 51 m ² ; |
| -M. Mme BILLARD Sébastien | Parcelle n°293 B 762 d'une superficie apparente et cadastrale de 55 m ² ; |
| -M. Mme TUOSTO Nicola (Nouveaux propriétaires : M. Mme VAUTIER Xavier) ; | Parcelle n°293 B 897 d'une superficie apparente et cadastrale de 45 m ² |
| -Consorts FAUTSH/FRAYSSÉ | Parcelle n°293 B 883 d'une superficie apparente et cadastrale de 81 m ² ; |
| -Mme GARAMPON Josette | Parcelle n°293 B 888 d'une superficie apparente et cadastrale de 123 m ² . |

Monsieur le Maire après avoir organisé une réunion avec les propriétaires concernés, ont décidé ensemble de fixer le prix de vente à un euros le mètre carré.

A ce jour, il convient de régulariser et signer les actes de vente auprès de l'étude Maître MARTIN Caroline, Notaire à Val-de-Virieu.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité :

-AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer chez le notaire les différents actes de vente nommés ci-dessus.

=====

V. TRAVAUX-BATIMENTS : M. Gilles BREDA

Travaux en cours ou à réaliser :

-Hôtel COLOMB : Les voisins ont fait des courriers par rapport à des tuiles qui tombent dans leur propriété. Monsieur le Maire a adressé un courrier aux propriétaires de l'ex Hôtel Collomb ainsi qu'à l'assurance communale. La mairie attend le retour de l'assurance et des services de l'Etat pour aider la commune dans la procédure de ce dossier.

-La sonnerie des cloches est réparée. Par contre, le paratonnerre n'est plus aux normes. Il sera changé.

-Electricité maison médicale : les compteurs seront individualisés pour chaque cabinet.

-Travaux gendarmerie : la commission d'appel d'offres a reçu 15 réponses. Certaines offres devront être complétées car il manque certains renseignements.

VI. CULTURE PATRIMOINE TOURISME :

DELIBERATION N°2021 38 : INSTAURATION DES TARIFS DE LA CARTE « PROMENADES ET RANDONNEES » EDITEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINE ET DES CARTES POSTALES CREEES PAR L'ASSOCIATION HISTORIQUE DES TERRES FROIDES:

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné vient d'éditer une carte « Promenades et randonnées » Balades en Isère à pied, à cheval, à VTT.

Il informe également l'assemblée que Monsieur Jérôme BELLET, Président de l'Association Historique des Terres Froides, Association intercommunale qui se donne pour mission l'étude, la sauvegarde et la valorisation par tous les moyens possibles de l'histoire et du patrimoine de la région dite des Terres Froides. L'un des premiers projets de cette association est la vente de cartes postales au profit de la restauration des patrimoines locaux.

Monsieur le Maire propose que la carte « Promenades et randonnées » et les cartes postales soient en vente au secrétariat de la Mairie de Val-de-Virieu et que dans le cadre de la régie « Manifestations culturelles, patrimoniales et sportives » il convient d'instaurer le tarif de celles-ci.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-FIXE les tarifs suivants :

*5 € (cinq euros) pour la carte « Promenades et randonnées » Balades en Isère à pied, à cheval, à VTT ;

*1.50 € (un euro et cinquante centimes) la carte postale ou 10 € (dix euros) le lot de 10 cartes postales.

=====

Reprise des séances de cinéma les derniers dimanches de chaque mois, salle du peuple, à 17 heures.

-Dimanche 30 Mai 2021 : « Chamboultout » ;

-Dimanche 13 Juin 2021 : « À l'origine » (changement de date par rapport aux élections).

Soirées d'été :

-Jeudi 19 Août 2021 : séance cinéma plein air « La bonne épouse », dans la cour de l'ancienne mairie de Val-de-Virieu, Rue du Château.

-Vendredi 20 Août 2021 : Spectacle poétique et théâtrale de cirque « Bée », dans la cour de l'ancienne mairie de Val-de-Virieu, Rue du Château ;

-Samedi 21 Août 2021 : aucune décision de prise, en cours de réflexion.

VII. COHESION SOCIALE : Mme Sandra BARRAS

-Visite AGES ET VIE à Chirens : la commune souhaite trouver des terrains adaptés pour l'implantation d'une résidence « séniors » sur la commune de Val-de-Virieu.

-Mutuelle communale : de bons retours en général.

-Local CCAS : Des remerciements sont adressés au personnel communal pour l'installation de nouvelles étagères, et à Mme Claude FEILLEL pour le rangement des denrées. Le réaménagement du bureau d'entrée est à envisager pour un meilleur accueil.

VIII. ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT ET FLEURISSEMENT : Mme Florence BARBIER

-Une table et des bancs en pierre sont prévus devant la salle hors sac de la Mairie ainsi qu'un banc en pierre au cimetière.

-Vélos électriques : un devis a été demandé pour 3 vélos VTC. D'autres devis seront demandés.

-Fleurs plantées dans la jardinière vers les WC du parking de la Salle du Peuple.

-Les jardinières en composite sont arrivées ce jour. Elles seront installées cette semaine.

IX. COMMUNICATION : M. Pascal GREAUME

-P'tit journal exceptionnel en juin expliquant le rôle de la conseillère numérique, la procédure du vote par procuration et le renouvellement du budget participatif.

-Le vote du budget participatif ou des sondages pourront se faire via l'application ILLIWAP.

-Panneau tactile à disposition du public : la commission attend une deuxième proposition.

X. ÉDUCATION, JEUNESSE : M. Gilles BOURDIER

-Une nouvelle ATSEM vient d'intégrer le SIVU, Cécile GUTTIN en remplacement de Mme Françoise SILVIN.

-Une classe de maternelle est fermée durant 7 jours du fait d'un cas COVID.

-L'école prévoit le changement du contrat du traiteur.

-L'AGEDEN a lancé pour les écoles un challenge mobilité sur la base du volontariat pour sensibiliser les élèves et les familles pour le déplacement en mode doux (à pied, en vélo, trottinettes, co-voiturage...). A la suite de cette démarche, les élèves doivent réaliser un rapport par tous moyens de communication (dessins, photos, vidéos...).

XI. ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS :

-Suite à la réception d'une nouvelle circulaire gouvernementale, les établissements sportifs couverts (gymnase...) seront seulement ouverts à certains pratiquants jusqu'au 9 juin (sportifs de haut niveau et professionnels, groupes scolaires, périscolaires et extrascolaires, personnes en situations de handicap), puis à tout pratiquant à compter de cette date, dans la limite de 50 % de la capacité d'accueil de l'établissement et

selon un protocole sanitaire adapté. Ces établissements pourront accueillir des pratiquants sans jauge à compter du 30 juin.

-Le slalom automobile régional du 13 juin est annulé.

XII. QUESTIONS DIVERSES :

*Tirage au sort des jurés d'assises : conformément à la circulaire de la Préfecture de Grenoble, le conseil municipal doit désigner, comme chaque année des jurés d'assises par tirage au sort sur la liste électorale pour l'année 2022. Val-de-Virieu est associée à cinq autres communes : Biliou, Burcin, Charavines, Oyeu, et Les Villages du Lac de Paladru. La commune de Villages du Lac de Paladru sera chargée de transmettre la liste totale des jurés au secrétariat du greffe de la Cour d'Appel de Grenoble.

Il convient cette année de désigner 7 personnes.

Petit rappel : avoir 23 ans au minimum en 2022.

Le tirage au sort a été effectué le 7 mai 2021, via notre logiciel de Gestion Relation des Citoyens de Berger-Levrault, en présence de M. Michel MOREL Maire, Mme Brigitte TOUIZ et Mme Sylvie TROUILLOUD.

Il s'agit de :

- Mme FRAPPAT Frédérique
- Mme GROS Marilyne
- Mme MEGY Julie
- Mme ODDOUX Sylvaine épouse MOREL
- Mme PERRICHON Pauline
- Mme SEGOVIA Marie-Noëlle
- M. SENTENAC Vivien

*Planning du tour de garde pour les Élections Départementales et Régionales des 20 et 27 Juin 2021 :

Bureau de vote n°1 (centralisateur) : Salle du Peuple de 38730 Val-de-Virieu

Élections Départementales :

| De 8h00 à 11h20 | De 11h20 à 14h40 | De 14h40 à 18h00 |
|-----------------|----------------------|------------------|
| MOREL Michel | LERENO BORGES Sophie | MOREL Michel |
| BOURDIER Gilles | GUTTIN Julie | BOUZIT Nasim |
| VOYE Axelle | BARRAS Sandra | VOYE Axelle |

Élections Régionales :

| De 8h00 à 11h20 | De 11h20 à 14h40 | De 14h40 à 18h00 |
|-----------------|------------------|------------------|
| MOREL Michel | GREAUME Pascal | MOREL Michel |
| BOUZIT Nasim | FERRAND Cédric | BOURDIER Gilles |
| FEILLEL Claude | ANDREVON Anne | FEILLEL Claude |

Bureau de vote n°2 : 910 Route de Château Gaillard - Panissage 38730 Val-de-Virieu

Élections Départementales :

| De 8h00 à 11h20 | De 11h20 à 14h40 | De 14h40 à 18h00 |
|-----------------|---------------------|------------------|
| RABATEL Daniel | AGNIEL Marie-Hélène | RABATEL Daniel |
| BARRAS Sandra | CAZAUD Florence | CAZAUD Florence |
| EMAURE Jean-Luc | GAUTHIER Françoise | GENTIL Julien |

Élections Régionales :

| De 8h00 à 11h20 | De 11h20 à 14h40 | De 14h40 à 18h00 |
|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| RABATEL Daniel | BOUTIN Daniel | RABATEL Daniel |
| VIGNANE Pascal | BARBIER Florence | ESMIOL Sébastien |
| GENTIL Julien | VIGNANE Pascal | BARBIER Florence |

Monsieur Gilles BREDA sera présent le dimanche 27 juin 2021.

*13 élus ont participé à la formation du 5 Mai 2021 : l'intervenant a mené une réunion très vivante.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 14 juin 2021, 19 heures au 910 Route de Château Gaillard, Panissage 38730 VAL-DE-VIRIEU.

Fin de la séance à 22h30.